



ASSEMBLEE GENERALE AVB DU JEUDI 16 JUIN 2016
Chemin du Penguey 1A
ST-PREX

Procès-verbal

Le Président Central, José Fernandez Utges, ouvre l'assemblée à 19 :40 et salue les délégués des clubs convoqués, en leur souhaitant la bienvenue.

Il remercie le club de St-Prex pour son accueil.

Se sont excusés :

M. Marcel Parietti, secrétaire général de la Fondation « Fonds du sport vaudois »

M. Yves Meylan, Président central d'honneur

Mme Eliane Rolaz, membre d'honneur

Mme Dominique Leemann, membre d'honneur

Mme Marie-José Meyer, membre du CC

M. Nicolas Bourquin, Vice-Président du CC

M. Patrick Buchs, Directeur de Swissbasketball

M. Luc Anex, membre d'honneur

M. Jean-Claude Busset, membre d'honneur

1. Contrôle du droit de participation, signature de la liste des présences et retrait du matériel de vote

Clubs convoqués :

28 clubs actifs

Echallens BC, Lausanne Ouest Basket et Pully Basket ne sont pas allés retirer leur pli recommandé. Celui-ci a été retourné à l'adresse du Secrétariat. Ces clubs sont néanmoins considérés comme étant valablement convoqués.

Clubs présents :

25 clubs présents avec droit de vote

9 clubs avec 1 voix

16 clubs avec 2 voix

carton de vote jaune

carton de vote vert

Total des voix : 41

Majorité à 21 voix

Clubs absents :

Aigle, excusé par SMS le jour-même

Gland

La Tour

José Fernandez Utges donne la parole à Ernesto Carrillo qui souhaite la bienvenue aux représentants des clubs et présente le projet de la future salle de sport de St-Prex, qui devrait être prête pour l'année prochaine.

2.

Adoption de l'ordre du jour

José Fernandez Utges propose d'ajouter au point 9 un point « 9 a » pour l'adoption du règlement de la CDP.

Il n'y a pas d'opposition

L'ordre du jour est adopté moyennant cette adjonction.

3.

Nomination de l'organe de contrôle et des

scrutateurs

Nomination de l'organe de contrôle :

M. Didier Jaquerod, président de la commission de recours

Nomination des scrutateurs :

Xavier David (St-Prex)

Alain Rochat (Cossonay)

Il n'y a pas d'opposition à ces nominations.

4.

Rapports administratifs et techniques de la

saison 2015/2016

- | | | | |
|----|--------------------------------------|----|-------|
| a. | Président Central | d. | Sous- |
| | commission « Minis » | | |
| b. | Commission des arbitres | e. | |
| | Commission « Discipline et Protêts » | | |
| c. | Commission technique | f. | |
| | Commission de recours | | |

José Fernandez Utges rappelle que tous les rapports figurent sur le site de l'AVB et que les clubs ont été informés de ce fait avec l'envoi des comptes par courrier postal et par courriel. Il précise également que la Commission de recours n'ayant pas été saisie, celle-ci n'a pas fourni de rapport.

Il est relevé par Anne-Catherine Doyer, qu'il serait bien que les rapports soient disponibles plus rapidement. José Fernandez Utges propose que les clubs soient avertis dès que les rapports sont disponibles sur le site.

René Cudre-Mauroux interpelle le comité concernant les questions qui sont posées dans le cadre des rapports présentés. Notamment : concernant les doubles fautes, il n'y a pas de statistiques disponibles. Roland Bandi lui répond que le nombre est en diminution, la peine de la double faute avec exclusion pour la fin du match étant dissuasive.

L'assemblée renonce à mandater le comité pour établir cette statistique.

Olivier Schott demande pourquoi il s'agit de la « sous-commission minis ».

Il est décidé que le terme est modifié par **Commission Minis**, les statuts seront également modifiés en ce sens.

Claude Santi demande ce qu'il en est de la situation des sélections cantonales.

Michel Berthet lui répond que l'AVB a décidé de ne pas participer au tournoi organisé par Swiss Basketball cette saison, préférant aller faire un tournoi à l'étranger. Suite à cela, les sélections ont eu du mal à réunir une équipe complète pour aller représenter l'AVB hors de nos frontières.

Par ailleurs, il y a beaucoup de disparités dans les niveaux pratiqués dans notre basket, dues notamment à la nouvelle répartition des classes d'âge. La commission technique va se réunir pour tenter de résoudre ces difficultés. Il précise encore que pour emmener les jeunes durant un week-end de formation à Macolin, cela génère un coût avoisinant les fr. 6'000.00.

Nicolas Maillot demande de changer la pré-sélection des joueurs et le fonctionnement. Il propose que les entraîneurs de sélections fassent du scouting auprès des clubs, au lieu d'attendre les listes fournies par les clubs.

Michel Berthet lui répond que cette démarche serait mal perçue.

Anne-Catherine Doyer relève que les jeunes sélectionnés manquent de jours de repos puisque les entraînements des sélections sont convoqués pour 8h30 le dimanche matin.

Michel Berthet lui répond qu'il faudrait surtout changer les mentalités, car auparavant les jeunes se bouscuaient pour faire partie des sélections, alors qu'aujourd'hui il est difficile de réunir l'équipe complète pour un tournoi.

Barbara Mc Allister précise que les jeunes manquent de motivation pour aller à l'entraînement, car ils ne ressentent pas non plus la motivation de leurs entraîneurs. Entre autres, les candidats aux niveaux supérieurs (national) sont sélectionnés lors du Final Four et contactés directement par les entraîneurs nationaux.

Michel Berthet appuie ces dires en disant qu'il faudrait revaloriser les sélections vaudoises pour permettre à ces jeunes d'avoir un entraînement supplémentaire et, peut-être, la possibilité de jouer à un niveau supérieur. Il vaudrait la peine de mettre les sélections comme un passage obligé pour avoir accès au niveau national.

Bernard de Mestral demande que les dates soient données suffisamment à l'avance et que le programme des tournois et des entraînements soit prévu et diffusé.

Nicolas Maillot insiste sur le fait qu'il faut revaloriser les sélections.

Michel Berthet ouvre les portes à toute personne intéressée pour prendre en charge une partie des sélections, et demande qu'on prenne contact avec lui.

Barbara Mc Allister demande si toutes les associations seront mises sur un pied d'égalité en ce qui concerne les sélections et Swiss Basketball ou s'il ne s'agit que d'un contrat vaudois.

Michel Berthet lui répond qu'il y a 9 associations cantonales, dont 4 sont solides et peuvent assumer. Quant à Pro Basket, c'est un peu plus difficile...

Ferdinand Ndoh demande pourquoi les sélections U15 existent encore, alors que les repérages sont déjà faits avant. Il faudrait se limiter aux U12.

Afin de limiter le temps de discussion José Fernandez Utges propose que les personnes intéressées à prendre ce sujet en charge prennent contact avec le comité.

5. **Approbation des rapports et décharge aux organes de l'AVB**

Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

6. **Elections statutaires**
Comité central :

José Fernandez Utges informe que tous les membres du comité se représentent, à l'exception de Marie-José Meyer qui souhaite rester à disposition, mais plutôt en retrait du comité.

Il propose de nommer séparément le Président et ensuite les autres membres.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

José Fernandez Utges annonce qu'il est disposé à poursuivre la présidence de l'AVB et demande si d'autres personnes souhaitent prendre ce poste.
Personne ne se présente.

La parole est donnée à Michel Berthet qui demande de voter pour la réélection de José Fernandez Utges, Président actuel.

José Fernandez Utges est ainsi réélu au poste de Président central de l'AVB pour une période de deux ans, à l'unanimité.

José Fernandez Utges reprend la parole, remercie l'assemblée de sa confiance et poursuit avec l'élection des membres du comité, soit :

M. Nicolas Bourquin	Vice-président
M. Jean-Marc Boog	Trésorier
M. Michel Berthet	Président technique
M. Michel Voide	Vice-président technique
Mme Dominique Michaux	Responsable du calendrier
M. Roland Bandi	Responsable de l'homologation

Le comité est ainsi réélu à l'unanimité, sans abstention, ni avis contraire.

Anne-Catherine Doyer demande à faire partie du comité.

Elle est ainsi élue en qualité de membre du comité à la majorité des membres présents et trois abstentions.

Délégués Swiss Basketball

José Fernandez Utges informe que :

Mmes Catherine Gerber, Anne-Catherine Doyer, Marie-Rose Fernandez et Dominique Tharin, ainsi que MM Antonio Furnari, Michel Voide, Michel Berthet, Nicolas Bourquin et José

Fernandez Utges se représentent pour un nouveau mandat en qualité de délégués AVB auprès de Swiss Basketball.

M. Richard Lopez ne souhaite pas renouveler son mandat.

Mme Barbara Mc Allister souhaite se présenter comme candidate.

Le résultat du vote désigne :

En qualité de délégués :

Mmes McAllister, Gerber, Doyer, Fernandez et Tharin, MM Fornari et Berthet

En qualité de suppléants :

MM Fernandez, Voide et Bourquin

Commission Discipline et Protêts

Alexandre Favini a annoncé être d'accord de renouveler son mandat.

Il est ainsi réélu en qualité de Président de la Commission Discipline et Protêt.

Marie-Rose Fernandez

René Cudre-Mauroux

Olivier Schott

Sont réélus membres de la CDP à l'unanimité.

Les deux postes de suppléants sont toujours vacants. Personne ne se présente.

Commission de recours

Didier Jaquerod

Président

Daniel Henriod

Vice-Président

Luca Gradassi

Membre

Fabrice Rey

Suppléant

Se représentent également pour un nouveau mandat de deux ans.

Ils sont ainsi réélus, en bloc, à la majorité et deux abstentions.

Vérificateurs des comptes 2016/2017

Vevey rapporteur actuel

Yverdon membre

Aucun club ne s'est présenté lors de l'APC pour prendre la place de suppléant.

DEL se présente. Le club de DEL est élu à l'unanimité.

7.

Présentation du budget général AVB saison

2016/2017

Le budget 2016/2017 a été envoyé aux clubs par courrier postal.

Jean-Marc Boog fait une rapide présentation du budget, et précise que celui-ci ne varie pas depuis plus de dix ans, mais qu'il permet à l'AVB de gérer les championnats.

René Cudre-Mauroux demande quelques précisions sur le budget. Jean-Marc Boog lui répond.

José Fernandez Utges demande de voter sur le budget déficitaire de fr. 2'200.-.

Votation :

Le budget est donc accepté à l'unanimité moins une voix.

8. Admissions, mutations et démissions clubs

Admissions

Aucune

Mutations

Aucune

Démissions

Slavia BC n'a aucune activité depuis deux saisons. Il est considéré d'office comme démissionnaire.

Aucune opposition.

Exceptionnellement, l'AG peut déléguer son pouvoir d'accepter un nouveau club « Le Mont-sur-Lausanne » pour la seconde partie du championnat. Ceci est accepté à la majorité et quatre voix opposées. Cette décision sera donc prise à l'APC.

9. Propositions statutaires (art. 12.2 SC) – refonte des statuts

José Fernandez Utges informe que les statuts ont été intégralement revus par la Commission ad hoc. Après avoir été soumis à Me Vittoz, il s'avère que quelques points doivent être retravaillés afin d'être mis en conformité avec la demande de Swiss Basketball. Il propose donc à l'Assemblée Générale de confier la relecture et le vote d'approbation des nouveaux statuts à l'APC 2016.

René Cudre-Mauroux précise que la version des statuts qui a été envoyée aux clubs est la version modifiée, et ne mentionne pas les modifications. Il faut donc lire les deux versions. Une nouvelle version sera réécrite avec les modifications de Me Vittoz.

Cette demande est acceptée à l'unanimité.

9.a La CDP a également refait son règlement. Il sera envoyé aux clubs en même temps que les nouveaux statuts et pourront être mis à l'ordre du jour de la prochaine APC.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

10. Propositions du CC et des clubs

Aucune proposition des clubs n'est parvenue au Comité Central.

11. Présentation du projet Sport-études

José Fernandez Utges n'est pas en mesure d'exposer le projet Sport-études, la votation concernant le budget de Swiss Basketball ayant été reportée.

Ce sujet sera donc présenté ultérieurement.

12. Nomination du club organisateur de l'AG 2017

José Fernandez Utges demande quel club serait d'accord d'organiser l'AG en 2017.
Nyon masculin se propose d'organiser cette rencontre.

La date est d'ores et déjà fixée au jeudi 15 juin 2017.

L'APC est fixée au mardi 22 novembre 2016.

13. Divers

Michel Berthet informe que la secrétaire titulaire a laissé son poste vacant au 23 octobre l'an passé. La secrétaire ad intérim a accepté de reprendre ce poste de manière fixe. Elle en est remerciée.

Anne-Catherine Doyer amène le sujet de la 2LF avec la nouvelle ou les 2 nouvelles équipes valaisannes, et précise que les trajets s'annoncent délicats le vendredi soir en direction du Valais. Par ailleurs l'idée d'avoir une 3^e ligue ne les enchante pas du tout. Autre constat : Le championnat doit absolument se terminer à fin mai, sinon c'est trop long.

Dominique Michaux précise que pour les calendriers il y a 12 semaines à disposition jusqu'à Noël et seulement 10 samedis.

De janvier à début juin il y a 18 semaines disponibles chez les juniors et seniors et seulement 14 chez les jeunes.

Catherine Gerber demande que les U19 F commencent toutes en même temps au même niveau et que la qualification soit faite ensuite.

Michel Berthet précise qu'il s'agit d'une décision COBB puisque c'est la COBB qui gère les filles, et toutes les AR doivent approuver cette proposition.

José Fernandez Utges informe de la part de Sebastiano De Martis que les « cours sauvages » des OTR ne seront plus acceptés, et qu'il faudra que les cours soient formalisés et uniformisés. Si M. De Martis ne peut donner le cours lui-même, il faut contacter le président qui trouvera un arrangement pour que les personnes intéressées puissent être formées.

Luca Gradassi demande quel est le règlement des OTR, car il a été remis à l'ordre comme « n'ayant pas suivi le règlement », mais ledit règlement ne figure nulle part. José Fernandez Utges va s'en occuper.

Olivier Schott demande pourquoi il y a encore la nécessité d'obtenir la carte OTR. José Fernandez Utges lui répond qu'il s'agit des formalités demandées par Swiss Basketball.

René Cudre-Mauroux demande que la procédure pour la formation des OTR soit uniformisée et formalisée.

Bernard de Mestral aimerait que les règles des U14 soient les mêmes dans les championnats cantonaux que celles de Swiss Basketball. Cette problématique sera présentée à la COBB.

Ferdinand Ndoh relève que les calendriers des cadets ont été mixés dans le calendrier de janvier puis à nouveau en mars et que c'est compliqué.

José Fernandez Utges lui répond que l'idée était de faire des matches intéressants pour tout le monde.

David Fernandez demande, concernant les play-offs pour la 2^e ligue, si ce système va être repris pour les autres ligues ?

José Fernandez Utges lui répond que pour une question d'arbitrage ceci risque d'être impossible à mettre en œuvre.

Walid Gharib regrette de n'avoir pas connu le mode de championnat en début de saison.

René Cudre-Mauroux relève que les licences requièrent la signature d'enfants mineurs (!) et que la demande de licence ne requiert même pas la signature des parents. Les enfants peuvent donc être inscrits dans les fichiers de Swiss Basketball sans l'accord des parents. Ce sujet sera à l'ordre du jour de Swiss Basketball.

(...)

José Fernandez Utges clôture de l'assemblée à 22h01.

La secrétaire AVB



Valérie Kees

Le Président passe la parole à Ernesto Carrillo qui convie les membres présents à un apéritif dinatoire au carnotzet...